LBO - Lamy Lexel accompagne le management dans son association avec Aldebaran Capital Partners et BPI France au capital de CARVEAM

Octobre 2026 // LAMY LEXEL a conseillé Nicolas Thivant et les managers clés, dans le cadre de la prise de participation au capital de Carveam, aux côtés d'Aldebaran Capital Partners, et de Bpifrance.

Carveam, un acteur français de la mécanique de précision

Fondé en Haute-Savoie, Carveam est un expert reconnu de l'usinage de pièces techniques de précision. À travers ses filiales DBC et Mont Blanc Productions, le groupe conçoit et réalise des solutions innovantes et sur mesure pour des secteurs parmi les plus exigeants : l'aéronautique, la défense, l'automobile, le médical et l'énergie. Le groupe maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur, de la conception à l'usinage, l'assemblage et au contrôle qualité. Fort de plus de 100 collaborateurs répartis sur deux sites de production, Carveam accompagne des donneurs d'ordre de premier plan, en France comme à l'international et réalise un chiffre d'affaires d'environ 25 millions d'euros.

Une opération de LBO pour accompagner une nouvelle phase de croissance

À l'issue de l'opération, Aldebaran Capital Partners devient le nouvel actionnaire majoritaire de Carveam, aux côtés de Bpifrance et du management.
Cette prise de participation a pour objectif de permettre à Carveam, sous l'impulsion de son nouveau dirigeant, d'accélérer son développement dans les secteurs de l'aéronautique, de la défense et, plus largement, des industries de pointe, tout en poursuivant le renforcement de son outil industriel et la structuration du groupe.

LAMY LEXEL aux côtés de Nicolas Thivant

Dans le cadre de cette opération, LAMY LEXEL a conseillé Nicolas Thivant, qui succède à Patrick Besnier à la tête du groupe Carveam, sur l'ensemble des aspects juridiques liés à sa prise de fonctions.

Intervenants sur l'opération :

- Manager Conseil Corporate, M&A : LAMY LEXEL - Sophie RABALLAND (avocat associé), Héloïse BERTIN (avocat)
- Manager Conseil Fiscal : LAMY LEXEL - Hélène RELANGE (avocat associé), Marion BLUM (avocat)
- Acquéreurs / Investisseurs : ALDEBARAN CAPITAL PARTNERS (Edouard Lesieur, Vincent Desnos, Vincent Cochet, Théo Leroy, Tristan Zemmes), BPIFRANCE INVESTISSEMENT (Camille Samarut, Guillaume Dagorn,Sophie Paquin), CARVEAM (Nicolas Thivant)
- Cédants : CARVEAM (Patrick Besnier), YOTTA CAPITAL PARTNERS (Xavier Herrmann, Nina Hervé)
- Acquéreur Banquier d'Affaires / Conseil M&A / Conseil Financement : ALLINVEST (Bertrand Le Galcher Baron, Stéphane du Périer, Olivier Tochon, Gagik Sarkisyan)
- Acquéreur Avocat Corporate : JOFFE & ASSOCIES (Thomas Saltiel, Antoine Lamy, Clément Peillet, Alexia Guyot)
- Cédant Banquier d'Affaires / Conseil M&A / Conseil Financement : EDMOND DE ROTHSCHILD (Julien Donarier, Victor Lemay, Kévin Andreo, Camille Dougnac)
- Cédant Avocat Corporate : LAMARTINE CONSEIL (Fabien Mauvais, Camille Le Foyer de Costil, Carla Bellavia)
- Manager Conseil Financier : ARTHAUD & ASSOCIES (Julia Dumontet, Cédric Jacquet)

À propos : LAMY LEXEL est un cabinet d'avocats d'entreprises, implanté à Lyon et Paris, accompagnant les start-ups, PME/PMI, ETI, groupe de sociétés, français ou internationaux.
Expertises : droit des sociétés, M&A, finances, bourse | Droit du travail et de la sécurité sociale | Droit des contrats, de la concurrence, distribution, IP-IT | Droit fiscal et patrimoine | Contentieux des affaires et restructuring |
International : co-fondateur de deux réseaux internationaux : PLG International Lawyers et First Law International
Engagement : auprès des étudiants (formation dans les écoles et universités), des avocats (formation auprès des pairs), des entreprises (tissu d'associations professionnelles, mécénat) et de l'ensemble de son environnement (club interne « SoLLidaire », partenaire association ViensVoirMonTaf)
Contact Presse // Pauline MOREAU- pmoreau@lamy-lexel.com - 04 72 74 53 06